

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le 12 janvier 2018

### **2018 : l'année du renouveau du solaire thermique ? Oui, avec une ultime décision politique**

Enerplan se félicite de la mise en œuvre, en ce début d'année, de plusieurs dispositions favorables à l'essor de la filière solaire thermique française. Cette dernière a en effet été quelque peu malmenée ces dernières années, et plusieurs facteurs concordants laissent penser que 2018 sera l'année du renouveau de la chaleur solaire.

En premier lieu, la trajectoire claire et ambitieuse de la Contribution Climat Énergie (ex-taxe carbone) aura un impact positif sur toutes les solutions de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire qui réduisent la consommation d'énergie fossile. Ce signal prix adressé aux consommateurs les encouragera à privilégier les calories solaires sans CO2 pour réduire la facture.

Par ailleurs, la loi de finances pour 2018, en retouchant le Crédit d'Impôt pour la transition énergétique (CITE) a remis de l'équité entre les solutions promues. Un plafonnement des dépenses d'acquisition d'un chauffe-eau thermodynamique permettra une saine concurrence vis-à-vis d'un chauffe-eau solaire dont l'assiette de dépenses éligibles est depuis longtemps plafonnée. Enfin, le coup de pouce jusqu'à 3000 € mis en place par le gouvernement pour les ménages qui abandonneront leur chauffage fuel appuyé sur le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie, bénéficiera aux systèmes solaires combinés, qui utilisent les calories solaires pour l'eau chaude et le chauffage.

Autant de dispositions qui placent 2018 sous de bons auspices. Toutefois, il est une ultime décision politique à prendre, afin que la filière solaire thermique puisse retrouver une forte dynamique de croissance. Il s'agit que le gouvernement permette, comme le demande la profession de longue date, le cumul du Fonds Chaleur de l'ADEME avec l'aide, issue de fonds privés, des Certificats d'Économie d'Énergie. Cette mesure qui est complètement neutre pour le budget de l'Etat, permettra une meilleure animation du marché avec le portage d'offre de Contrats de Performance Énergétique sur le poste de production d'eau chaude où le solaire est très efficace.

**Pour Olivier Godin, Vice-Président d'Enerplan en charge de la chaleur solaire, « l'année 2018 est une année de transition. La profession s'est remise en ordre de marche, et est prête à lancer de grands chantiers. Les astres s'alignent progressivement pour un redémarrage du**



*marché de la chaleur solaire, qui répond intelligemment aux enjeux de lutte contre les effets du changement climatique. Elle répond également à l'aspiration des citoyens pour une énergie propre, locale et par définition autoconsommée. Forte de ces atouts et de conditions plus favorables, 2018 sera à coup sûr l'année du renouveau ».*

**ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire**

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

**Sa vocation :** Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

**Ses missions :** Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

[www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

**Contact presse ENERPLAN**

Martine Lausseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

[media@amgpresse.com](mailto:media@amgpresse.com) / [martine@lausseure.com](mailto:martine@lausseure.com)